

**Présents** : Patrick Pasco, Dominique Berjot, Bernard Chapalain, Patrick Eveno, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Goujon, François Souben, David Lorineau

**Excusés** : Philippe Armand, Cyprien Le Penher, Marie Coeffic

### **1) Fichier suivi des salariés**

Ce fichier permet un visu du planning journalier, mensuel et annuel de chaque salarié.

Au travers de différents paramètres tels que dates, horaires, activités, chaque personne le renseigne au travers des différents menus déroulants. 5 plages horaires par jour maximum.

Cela permettra d'avoir une vision globale sur l'activité des salariés, mensuellement et annuellement, tout en permettant d'avoir un décompte plus précis des jours de congés.

Le but, sans faire de « flicage », est de mesurer le temps de travail des salariés et, surtout, de savoir où ils se trouvent.

Ce document sera mis en test avec Julien début novembre. Il devrait être opérationnel et effectif pour tout le monde pour début janvier.

### **2) CLE et stage de Toussaint**

Sur les stages de la Toussaint, de février et de Pâques, Nathanaël DUROS, qui a un CQP et est en formation BPJEPS, remplace Alexis en formation.

De même, Plescop met à disposition Julien pour les séances du CLE du mardi.

Ces deux points ont été validés par l'ensemble des membres présents du Comité.

### **3) Organisations à pourvoir**

Concernant les Interclubs Régionaux, aucun club ne s'est positionné.

Sur le 3<sup>ème</sup> tour du Critérium départemental et régional, il n'y a pas de problème.

Il manque une salle pour le Circuit Jeunes en mai, pour les Finales par Classements Départementales (24 tables) en mars, pour le dernier tour du Premier Pas Pongiste en juin, ainsi qu'un candidat pour l'AG électorale de juin.

Une relance sera faite auprès des clubs.

Il est nécessaire de commencer à penser au Bretagne de l'année prochaine ainsi qu'au tour de N2 dans le Morbihan.

#### **4) Réflexion sur le Critérium**

Interrogations sur la date de repêchage ainsi que la date limite des forfaits :

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas avoir de repêchage le jour de la compétition. L'arrêt des listes se fera le vendredi midi dernier délai. Toute absence devra être justifiée.

Concernant les poules incomplètes, application du règlement fédéral : les points attribués correspondent aux points des joueurs dans le tableau. En cas de poule unique, les points seront attribués manuellement. Pour les féminines, les points sont ceux du règlement régional.

Un courrier sera envoyé aux clubs pour les prévenir de la date limite des engagements à 12h00 le vendredi. Les excuses autorisées sont les mêmes que celles de la LBTT et seront rappelées dans le courrier.

#### **5) Radiateurs Comité**

Besoins : 1 radiateurs à inertie sèche de 2000 watts (bureau du président) ; 2 radiateurs à inertie sèche de 1500 watts (entrée et bureau secrétaires) et 1 radiateur rayonnant de 1000 watts (tisanerie). Pas de radiateur dans les WC. Coût estimé : 600€. Leur achat a été validé à l'unanimité.

#### **6) Vidéo projecteur**

Le modèle choisi à l'unanimité est le modèle Epson EB-X41 de chez Boulanger. Son coût est d'environ 450€. La moitié du prix sera prise en charge par la LBTT.

#### **7) Féminines et jeunes**

La priorité est le vecteur de la communication. Informer les féminines des différentes compétitions existantes ainsi que leur possibilité de jouer avec les garçons. Communiquer davantage. Julien a mis en place un document qui leur sera adressé et où il leur sera demandé ce qu'elles recherchent.

Une idée est de mettre en place une manifestation qui leur soit destinée au niveau départemental. La difficulté est de trouver une date et la manifestation qui peut servir de support. Deux dates éventuelles : le 22 et 23 février, 18 et 19 avril.

Voir si une organisation importante est en place pour essayer de s'y associer (ex : cancer du sein).

Lors de la dernière CDJF, Cyprien a indiqué qu'il arrêterait son rôle de président de cette commission à la fin de la mandature.

